



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Réseau Canopé
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

CAP SOLIER MOQUETTISTE

SESSION 2016

EP1 Analyse d'une situation professionnelle

DOSSIER RESSOURCES

Tous les documents sont à rendre en fin d'épreuve.

Le dossier sujet est le dossier réponse.

« Calculatrice autorisée, conformément à la circulaire n°99-186 du 16 novembre 1999 ».

Les documents fournis aux candidats sont constitués de trois dossiers :

DOSSIER TECHNIQUE page DT 1/6 à DT 6/6

DOSSIER RESSOURCES page DR 1/6 à DR 6/6

DOSSIER SUJET page DS 1/7 à DS 7/7

Durée : 3 h 00

Coefficient : 4

Ce dossier comprend 6 pages :

Thèmes	Pages
Page de garde	DR 1/6
DR 1 : Reconnaissance du support	DR 2/6
DT 2 : Notice primaire	DR 3/6
DT 3 : Notice ragréage	DR 4/6
DT 4 : Notice colle	DR 5/6
DT 4 : Notice colomousse	DR 6/6

CAP SOLIER MOQUETTISTE	Code : 23320	Session 2016	DOSSIER RESSOURCES
EP1 Analyse d'une situation professionnelle	Durée : 3	Coefficient : 4	Page DR 1/6

DR 1 : RECONNAISSANCE DU SUPPORT

Reconnaissance du support

Le **PASS**,
les 6 points à contrôler !

Les conditions de réussite d'une préparation avant collage d'un revêtement souple dépendent du respect des textes réglementaires. Les 6 caractéristiques du support à contrôler sont :

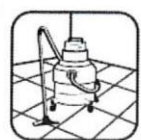


1 PLANEITÉ

Vérifier la planéité du support.
Pour chaque cas, des produits adaptés existent :
râgréages de sol, produits de rebouchage
ou ouvrage d'interposition.

Vérifier les tolérances admises par le DTU du revêtement final :

- 7 mm sous la règle de 2 m
- 2 mm sous le réglet de 20 cm



2 PROPRETÉ

Le support doit être propre afin de permettre
l'adhérence du râgréage : il faut donc s'assurer
de la non présence de produits de cure, de
souillure, de laitance, de poussière, ...

Lessiver, gratter, poncer, grenailler, aspirer... puis appliquer
le primaire adapté.



3 POROSITÉ

Elle doit être évaluée.

Réaliser le test de la goutte d'eau et mesurer le temps
d'évaporation de l'eau:

- < 1 min → support très poreux
- < >1 et 5 min → support normalement poreux
- > 1 min → support fermé



4 SOLIDITÉ

Le support doit être résistant mécaniquement
afin d'assurer la pérennité du système
de recouvrement.

Réaliser le test de la rayure ou un essai d'adhérence.



5 SICCIÉTÉ

Le support doit être sec afin d'assurer la
pérennité de l'adhérence du revêtement final.

Mesurer le taux d'humidité à l'aide de la bombe à carbure.
Pour les supports à base de ciment, il doit être :

Pose d'un revêtement	Linoléum Caoutchouc Parquet	PVC	Textile
Taux d'humidité	< 3%	< 4,5%	< 5%

6 SAIN

En cas de pose sur terre plein, une étude préalable aura permis de déterminer si un système pour bloquer les remontées
d'humidité doit être mis en place. Les fissures repérées devront être traitées au préalable.

Documents de référence et textes réglementaires

DTU 53.2	Revêtements de sol PVC collés
DTU 53.1	Revêtements de sol textile
DTU 51.2	Parquets collés
DTU 51.3	Parquets bois et dérivés du bois
CPT n°3635	Exécution des enduits de sols intérieurs pour la pose de revêtements de sol – Rénovation
CPT n°3634	Exécution des enduits de préparation de sols intérieurs pour la pose de revêtements de sols- Travaux neufs

Cas du sol chauffant

Une première mise en chauffe doit être
effectuée avant travaux.

Les applications se font sur support froid
(chauffage arrêté depuis 48 h au moins).

La remise en route du chauffage se fait
de façon progressive 7 jours au moins
après la fin du collage.

DR 2 : NOTICE PRIMAIRE



MAPEI
Eco Prim T

GREEN INNOVATION
GEV-EMICODE PLUS
EC1
à très faible émission
EMCCOC
GEV

Primaire acrylique pour supports normalement absorbants ou non absorbants. Sans solvant : à très faible émission de COV

DOMAINE D'APPLICATION

Eco Prim T est :

- Un primaire d'accrochage pour ragréages en sol intérieur sur supports normalement absorbants ou non absorbants, tels que :
 - Chape ou dalle béton
 - Ancien carrelage, pierre naturelle
 - Dalles thermoplastiques
 - Plancher bois, panneaux bois (CTB-H, CTB-X)
 - Anciennes traces de colle
 - Anciens ragréages adhérents
- Un primaire d'interposition sur panneaux CTB-H, CTB-X avant application de nos colles acryliques.

CARACTERISTIQUES

- Prêt à l'emploi : application facile
- Sans solvant : très faible émission de COV
- Séchage rapide
- Spécial rénovation

RECONNAISSANCE DES SUPPORTS

- Supports neufs (base ciment) : se reporter au Cahier des Prescriptions Techniques n°3634 d'exécution des enduits de lissage et ragréages autolissants.

- Supports anciens : se reporter aux guides de rénovation du CSTB série 2055 et 3389 et au CPT n°3635.
- Plancher bois : se reporter aux D.T.U. 51.1. et 51.3.

ETAT DES SUPPORTS

- Les supports doivent être stables, solides, propres (débarassés de toute substance susceptible de nuire à l'adhérence), sains, non sujets à des remontées d'humidité et secs (se reporter au D.T.U. correspondant au revêtement à poser).

APPLICATION

Appliquer Eco Prim T en une couche continue à la brosse ou au rouleau et laisser sécher (film translucide).

DUREE DE SECHAGE

- Sur supports absorbants, attendre au moins 30 minutes à +20°C.
- Sur planchers bois, attendre au moins 6 heures (à +20°C) avant ragréage.
- Sur panneaux CTB-H ou CTB-X, attendre au moins 3 heures (à +20°C) avant collage direct.
- Sur anciens carrelages, attendre au moins 1 heure.

Ces délais varient en fonction de la température et de l'hygrométrie ambiante (le primaire doit être sec au toucher avant d'appliquer le ragréage).

DONNÉES TECHNIQUES (Valeurs moyennes de laboratoire données à titre indicatif)	
IDENTIFICATION DU PRODUIT	
Consistance	liquide fluide
Couleur	blanche
Masse volumique (g/cm ³)	1,09 ± 0,05
pH	7,5 ± 0,5
Extrait sec %	44,7 ± 2
Viscosité Brookfield (mPa.s)	2500 à 3500
EMICODE	EC 1+ - à faible émission
DONNÉES D'APPLICATION A +23°C et 50 % H.R.	
Température d'application	de +5°C à +30°C
Délai de séchage (à 20°C)	30 minutes minimum

CONSOMMATION

100 à 200 g/m² en fonction de la porosité du support et du mode de mise en œuvre.

NETTOYAGE

Le produit frais se nettoie à l'eau.

CONDITIONNEMENT

En fûts de 20 kg et 5 kg.

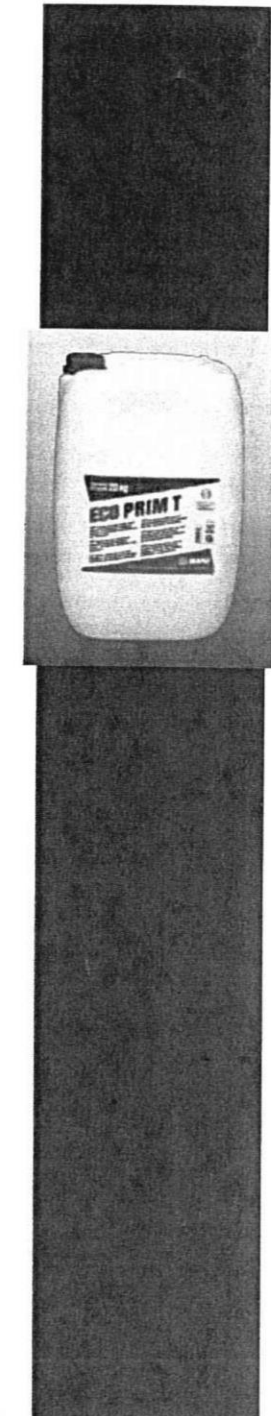
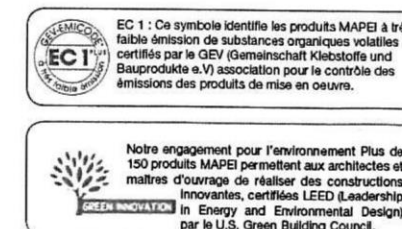
STOCKAGE

24 mois en emballage d'origine et en local tempéré. Ce produit est conforme aux exigences du règlement 1907/2006/CE, annexe XVII.. CRAINT LE GEL.

INSTRUCTIONS DE SECURITE POUR LA PREPARATION ET LA MISE EN ŒUVRE

Eco Prim T n'est pas dangereux selon les normes en vigueur concernant la classification des préparations. Il est recommandé d'observer les précautions liées à l'utilisation des produits chimiques.

Pour toute information complémentaire concernant l'utilisation correcte du produit, il est recommandé de consulter la dernière version de la Fiche de Données de Sécurité.



DR 3 : NOTICE RAGRÉAGE



DOMAINE D'APPLICATION

- Ragréage et lissage en sol intérieur, de chapes et dalles béton avant la pose de revêtements textiles, PVC, linoléum, caoutchouc, parquet, carrelage.
- Ragréage et lissage en sol intérieur d'anciens revêtements tels que : carrelage, pierre naturelle, dalles semi-flexibles, avant collage de revêtements textiles, PVC, linoléum, caoutchouc, carrelage.

CARACTERISTIQUES

- Autoissant
- Epaisseur d'application 3 à 10 mm
- Prise rapide : ouverture au passage après 6 h
- Retrait compensé
- Pompable
- Finition parfaite

SUPPORTS ADMISSIBLES

- Chape ciment
- Dallage béton
- Planchers chauffants base ciment, à circulation d'eau chaude à basse température
- Anciens revêtements tels que : carrelage, pierre naturelle, granit, dalle plastique semi-flexible
- Chapes sèches constituées de plaques de plâtre cartonné et autres supports : consulter notre service technique

MODE D'EMPLOI

Préparation du support

Les surfaces à recouvrir doivent être planes, stables, propres, solides, saines, sèches, non sujettes à des remontées d'humidité, conformes au D.T.U. concerné.

- Supports neufs à base de ciment : appliquer une passe continue de Primer G dans le cas de supports poreux ou Eco Prim T dans le cas de supports peu poreux.
- Anciens revêtements céramiques ou assimilés et dalles semi-flexibles (conformes aux spécifications du CPT pour la Rénovation n° 3635 du CSTB) : après s'être assuré de leur adhérence au support, les nettoyer et les dégraisser soigneusement afin de permettre l'adhérence du primaire, puis appliquer Mapeprim SP, Ecoprim T, Eco Prim Grip ou Latex Plus + Nivorapid.
- Pour la mise en oeuvre du primaire, se référer à la fiche technique du produit concerné.

Préparation de la gâchée

- Dans un seau contenant 6 litres d'eau, verser 1 sac de 25 kg de Mapesol 3 en agitant avec un malaxeur électrique lent (500 tours/minute maximum) et malaxer jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène de consistance suffisamment fluide pour permettre une application facile, mais sans excès afin d'éviter la décantation.
- Si nécessaire, ajuster la quantité d'eau (sans excéder 6,5 litres au total).

Application

Epaisseur d'application selon le Cahier des Prescriptions Techniques d'Exécution des enduits de lissage et de ragréage en vigueur :

- Locaux P2 de 1 à 10 mm : sous sols PVC et assimilés ou textiles
- Locaux P2 de 3 à 10 mm : sous sols PVC et assimilés, textiles, parquets, carrelages
- Locaux P3 de 3 à 10 mm : sous sols PVC et assimilés, textiles, parquets, carrelages

DONNÉES TECHNIQUES (valeurs moyennes de laboratoire données à titre indicatif)	
IDENTIFICATION DU PRODUIT	
Couleur	Gris rosé
Masse volumique apparente (kg/m ³)	1300
Extrait sec (%)	100
DONNÉES D'APPLICATION (à +23°C et 50 % H.R.)	
Taux de gâchage (%)	24 à 26
Epaisseur d'application (mm)	De 3 à 10
Masse volumique de la gâchée (kg/m ³)	2000 ± 100
pH du mélange	> 12
Température d'application	De + 5°C à + 30°C
Délai d'utilisation de la gâchée	Environ 20 minutes
Temps de prise	Environ 2 heures
Ouverture au passage	Supérieur à 6 heures
Délai d'attente avant recouvrement	24 à 48 heures

Mapesol 3 s'applique à la lisseuse, de préférence en une passe. Si l'application est faite en deux passes, la deuxième passe sera exécutée après séchage complet de la première et avec application préalable de Primer G.

Pose du revêtement

Dans le cas de pose, notamment de revêtement de sol PVC, linoléum, caoutchouc, textile ou de parquet, il est conseillé de contrôler le taux d'humidité résiduelle avant la pose, il doit être conforme aux valeurs indiquées dans le D.T.U. correspondant au revêtement prévu.

CONSOMMATION

Environ 1,4 kg/m²/mm d'épaisseur (minimum 4,2 kg/m² en locaux P3).

CONDITIONNEMENT

Sac de 25 kg.

STOCKAGE

Mapesol 3 peut être conservé 12 mois en emballage d'origine à l'abri de l'humidité. Ce produit est conforme aux exigences du règlement 1907/2006/CE, annexe XVII.

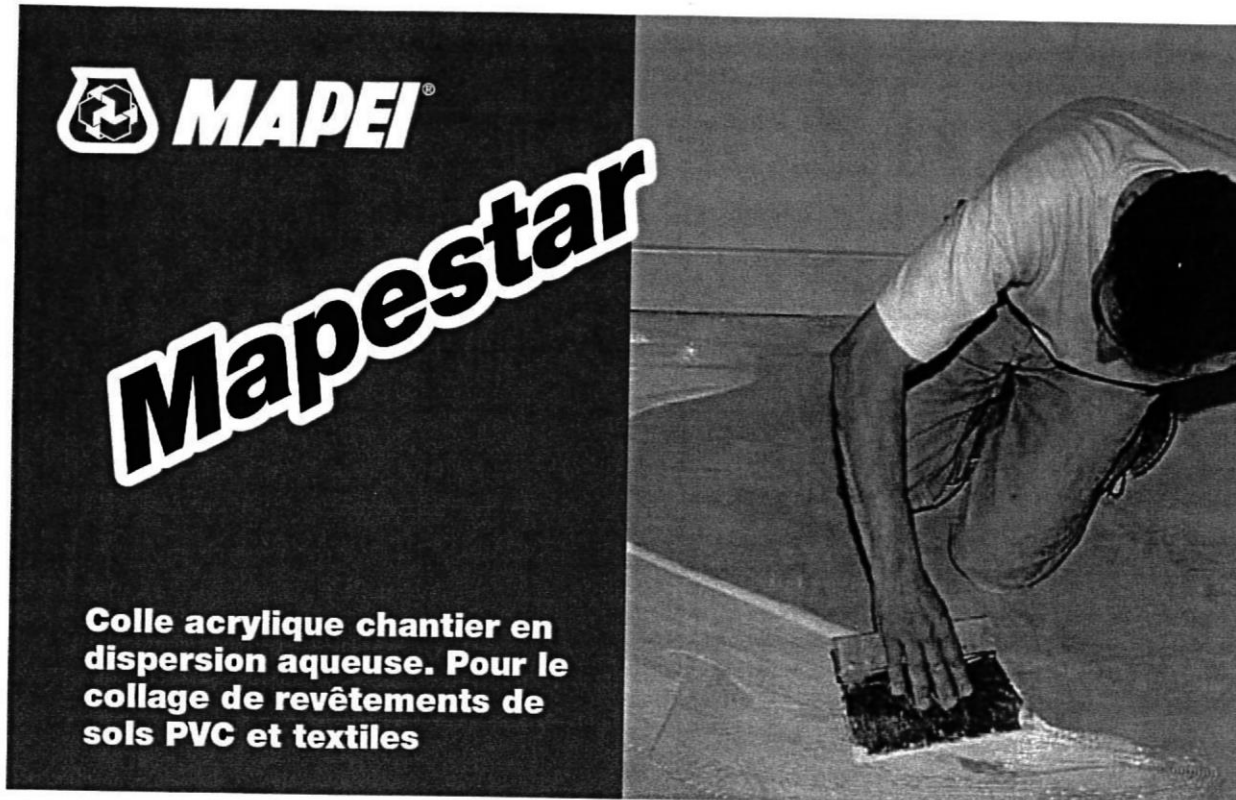
INSTRUCTIONS DE SECURITE POUR LA PREPARATION ET LA MISE EN ŒUVRE

Le produit contient du ciment, qui en contact avec la sueur ou autres fluides corporels peut provoquer une réaction alcaline irritante et des réactions allergiques chez des sujets prédisposés. Il convient d'utiliser des gants et des lunettes de protection.

Pour toute information complémentaire, consulter la fiche des données de sécurité, disponible sur demande pour les utilisateurs professionnels.



DR 4 : NOTICE COLLE



DOMAINE D'EMPLOI

Mapestar s'utilise en intérieur pour coller :

- Revêtements PVC homogènes et hétérogènes en dalles et lés
- PVC sur sous-couche expansée, feutre ou polyester
- Dalles vinyle semi flexibles
- VER (cushion floor)
- Moquette avec sous-couche SBR ou double dossier (action back)
- Aiguilletés avec ou sans sous-couche

CARACTÉRISTIQUES

- Excellent rendement
- Tack initial élevé

SUPPORTS ADMISSIBLES

Enduits de lissage et de ragréage appliqués sur :

- Chapes et dalles à base de liant hydraulique
- Dallage béton
- Planchers chauffants à circulation d'eau chaude basse température
- Chapes Mapecem, Mapecem Pronto, Topcem, Topcem Pronto

Ragréage de sol à base de plâtre

Panneaux de bois aggloméré ou contre-plaqué hydrofugés

après application de primaire (nous consulter)

Pour tout autre support, consulter le service technique.

INDICATIONS IMPORTANTES

- Poser à des températures comprises entre +10°C et +30°C
- Ne pas utiliser dans le cas de supports humides ou sujets à des remontées d'humidité.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support

- Les supports doivent être plans, propres, sains, solides, stables et secs et conformes au DTU 53.2 et DTU 53.1. Éliminer toute partie peu cohésive ou mal adhérente ainsi que toute trace de poussière, huile, rouille, peinture, plâtre ou autres substances pouvant nuire à l'adhérence.
- Il est indispensable de s'assurer qu'il n'y a aucun risque de remontée d'humidité : le taux d'humidité doit être de 4,5% maximum pour une chape ciment. Il doit être de 0,5% pour une chape à base de sulfate de calcium avant application du primaire Primer G.
- En cas de dallage sur terre plein ou lorsque l'humidité résiduelle est supérieure à celle requise, il est conseillé de mettre en œuvre notre système anti-remontée d'humidité Système Barrière MF.
- Les chapes et dalles à base de ciment seront ragréées avec l'un de nos enduits de lissage ou ragréages autolissants, en se référant à la fiche technique du produit concerné.
- Pour les planchers chauffants à circulation d'eau chaude (conforme au D.T.U 65.14) le système de chauffe sera interrompu 7 jours avant le ragréage et remis en fonctionnement 48 heures au plus tôt après la fin de la mise en œuvre du revêtement.

Application

- Homogénéiser si nécessaire.
- Appliquer Mapestar uniformément sur le support avec une spatule adaptée (en fonction du type d'envers du revêtement, du support utiliser la spatule Mapei A1, B1, A2 ou B2), puis laisser gommer le temps nécessaire jusqu'à ce que la colle ait développé un pouvoir plégeant suffisant pour maintenir le revêtement à coller.
- Afficher puis maroufler soigneusement afin d'assurer un collage optimal.

Pose de revêtement

- Dans tous les cas, respecter les instructions de mise en œuvre du fabricant de revêtement.
- Vérifier que le revêtement et le support sont à la température prescrite
- Le temps de gommage de Mapestar varie selon la porosité du support et les conditions ambiantes (température et humidité ambiante).
- La pose du revêtement doit être effectuée avant le dépassement du temps ouvert, c'est-à-dire lorsque l'adhésif est encore en mesure de transférer sur l'envers du revêtement.
- Maroufler à l'aide d'une cale en liège ou d'un rouleau immédiatement après avoir affiché le revêtement, en partant du centre du lés vers l'extérieur, afin de permettre un bon transfert et l'élimination d'éventuelles bulles d'air. Si nécessaire, renouveler l'opération.

NETTOYAGE

Mapestar frais se nettoie à l'eau. Le produit sec peut être éliminé à l'alcool ou avec Pullicol 2000.

CONSOMMATION

250 g à 450 g /m² en fonction de la spatule Mapei (A1, A2, B1 ou B2) utilisée, du type d'envers du revêtement et de la porosité du support.

CONDITIONNEMENT

Mapestar est disponible en seaux de 5 et 20 kg.

STOCKAGE

24 mois en emballage d'origine et en local tempéré. Ce produit est conforme aux exigences du règlement 1907/2006/CE, annexe XVII. Craint le gel.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ POUR LA PRÉPARATION ET LA MISE EN ŒUVRE

Mapestar n'est pas dangereux selon les normes en vigueur concernant la classification des produits. Il est recommandé de respecter les précautions habituelles liées à la manipulation des produits chimiques.

Pour toute information complémentaire concernant l'utilisation correcte du produit, il est recommandé de consulter la dernière version de la Fiche de Données de Sécurité.

DONNÉES TECHNIQUES (valeurs moyennes de laboratoire données à titre indicatif)

DONNÉES D'IDENTIFICATION DU PRODUIT

Consistance	pâte crémeuse
Couleur	beige
Masse volumique (g/cm ³)	1,35 ± 0,03
pH	6,5 ± 0,5
Extrait sec (%)	76 ± 2
Viscosité Brookfield (mPa.s)	80.000 ± 20.000 (arbre 6 - vitesse 5)

DONNÉES D'APPLICATION à + 23°C et 50 % H.R.

Température d'application	de + 10°C à + 30°C
Temps de gommage	de 5 à 15 minutes
Temps ouvert	20 à 30 minutes
Ouverture au passage piétonnier	2 heures après l'application
Mise en service	après environ 24 heures

CARACTÉRISTIQUES FINALES

Résistance à l'usure due aux sièges à roulettes	bonne
Plancher chauffant (eau chaude)	bonne
Test d'adhérence par pelage à +90° selon la norme EN 1372 après 14 jours à + 23°C (N/mm ²)	
• PVC homogène	2
• Aiguilleté	1,5



COLOMOUSSE PLUS 2S2

Descriptif type :

Revêtement de sol PVC acoustique en dalles

Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC acoustique hétérogène certifié NF PEC.A+ : 19 dB

en dalles 40 x 40 cm , classé U2s P2 E2 C2 de type Colomousse plus 2s2.

Constitué d'une structure de mousse alvéolaire haute résilience armée d'un voile de verre et renforcée par une double couche compacte imprimée. Il associera une haute résistance au poinçonnement rémanent de 0,20 mm et une efficacité acoustique $\Delta L_w = 19$ dB. Cette performance satisfait aux critères de la certification QUALITEL.

Il sera doté d'une couche d'usure transparente 0,29 mm, groupe T d'abrasion.

Il présentera une épaisseur calibrée pour garantir un jointoiement parfait.

Il bénéficiera d'une protection de surface OVERCLEAN qui facilitera l'entretien. Le produit sera garanti 7 ans.

Le choix des coloris se portera sur une gamme standard comportant un minimum de 27 références.

Caractéristiques techniques :

Colomousse plus 2S2 de FORBO FLOORING SYSTEMS

- Epaisseur : 3,20 mm
- Couche d'usure : 0,29 mm
- Résistance à l'abrasion : Groupe T
- Classement UPEC : U2s P2 E2 C2
- Certification NF UPEC : N° 304-006.3
- Efficacité acoustique certifiée : $\Delta L_w = 19$ dB
- Poinçonnement rémanent moyen : 0,20 mm (exigence de la norme $\leq 0,35$ mm)
- Réaction au feu : Bfl-s1 – RA05-0388
- Propriétés électrostatiques : $E \leq 2$ kV (Antistatique Classe 1)
- Stabilité dimensionnelle : $< 0,10$ % (exigence $\leq 0,25$ %)
- Classement européen selon NF EN 651 : Type – 23

Données environnementales :

- FDES conforme à la norme NF P01-010 (à fournir)
 - Taux d'émission de TVOC < 250 $\mu\text{g}/\text{m}^3$
 - Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH
 - Composé de 50 % de matières provenant de ressources naturelles
 - Recyclable à 100 %
- Conçu et fabriqué à partir d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable